



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général aux affaires départementales
Bureau de l'aménagement de l'espace**



Pau, le **13 DEC. 2022**

Affaire suivie par : Anne-Victoria FONTORBE
Tél : 05 59 98 25 28
Mél : anne-victoria.fontorbe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Le Préfet à
à Monsieur le maire d'Anglet

Objet : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites - Formation « sites et paysages » - Séance du 13 octobre 2022 - Avis rectificatif

Lors de sa séance du 13 octobre 2022, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) des Pyrénées-Atlantiques, réunie en formation spécialisée dite « des sites et paysages », a examiné le déclassement de 1,7 ha d'espaces boisés significatifs (EBS) du massif du Pignada, situé sur votre commune d'Anglet, en vue de réaliser l'extension du cimetière du Blancpignon, que votre institution a présenté.

L'avis que je vous ai adressé le 14 octobre 2022 contenait par erreur le terme prescriptions au lieu de celui de recommandations.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, sur le déclassement de 1,7 ha d'espaces boisés significatifs (EBS) du massif du Pignada, situé sur la commune d'Anglet, en vue de réaliser l'extension du cimetière du Blancpignon, la commission a émis un avis majoritairement favorable assorti des recommandations suivantes :

- proposer des mesures compensatoires en cohérence avec le projet ;
- s'interroger sur la vocation de la pépinière en lien avec le reboisement en cours du massif du Pignada ;
- revoir l'intégration paysagère du cimetière eu égard aux caractéristiques du massif du Pignada (maintien au maximum des arbres existants, utilisation d'essences adaptées).

Pour le Préfet, et par délégation,
Le Président de la Commission,

Alain GUILHAUDIS

Copie à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Bayonne

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
2, rue du Maréchal Joffre - 64 021 PAU CEDEX
Tél. (standard) : 05 59 98 24 24
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr